



Alliance des professeurs
et professeurs de Montréal

Montréal, le 12 septembre 2012

Monsieur Maurice Lachance
Directeur du Réseau des établissements scolaires Centre
Commission scolaire de Montréal (CSDM)
1205, rue Jarry Est
Montréal (Québec) H1X 3B3
Code courrier 830-949

Objet : Avis de l'Alliance concernant l'implantation facultative du Renouveau pédagogique en FGA pour l'année scolaire 2012-2013.

Monsieur,

Étant donné que le MELS n'impose pas l'implantation du Renouveau pédagogique à la Formation générale des adultes (FGA) et ne manifeste aucune intention de modifier les codes de cours pour ce secteur, l'Alliance maintient que le Renouveau pédagogique ne peut être implanté par les enseignantes et enseignants de la FGA que sur une base libre et volontaire. Nous nous opposons donc à l'ouverture et à l'affichage de postes associés à l'implantation du Renouveau pédagogique pour l'année scolaire 2012-2013.

Sans douter de votre considération quant à notre avis, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Martin Bibeau
Vice-président, APPM

Chrystian Barrière
Conseiller syndical

C.C. : - Membres du CPC
- Madame Francyne Fleury